



ASSOCIATION DES CADRES
DES COLLÈGES DU QUÉBEC

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL / PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE ASSOCIATION DES CADRES DES COLLÈGES DU QUÉBEC

L'ACCQ est un organisme sans but lucratif dynamique qui met son énergie au service des cadres des collèges du Québec depuis plus de 50 ans. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts socioéconomiques, ainsi que de favoriser le développement professionnel de ses 1 450 membres œuvrant dans les 48 cégeps du Québec. Au quotidien, elle offre principalement des services en matière de relations du travail et de perfectionnement.

MANDAT

Relevant du conseil d'administration de l'ACCQ, le président-directeur général ou la présidente-directrice générale (PDG) a pour mandat de réaliser la mission de l'Association, de mettre en œuvre la planification stratégique et le plan d'action, ainsi que les décisions prises par les différentes instances. Représentant(e) officiel(le) de l'Association, le ou la PDG agit comme porte-parole des gestionnaires des cégeps pour tout ce qui concerne leurs conditions de travail. Il ou elle entretient des liens étroits avec certains ministères, plusieurs partenaires du secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, ainsi que du milieu associatif. Le ou la PDG veille également à assurer la gestion saine et efficace des ressources humaines, ainsi que la planification, la direction et le contrôle de l'ensemble des activités stratégiques, opérationnelles et budgétaires de l'ACCQ.

PROFIL RECHERCHÉ

La personne recherchée se distingue par son leadership mobilisateur et bienveillant et sa capacité à développer une vision d'avenir inspirante pour les membres de l'ACCQ. Habile en communication, son intégrité et ses habiletés interpersonnelles lui permettent de développer et d'entretenir de solides relations de confiance avec les cadres des collèges, l'équipe du siège social, ainsi que les nombreux interlocuteurs et partenaires qui gravitent autour de l'Association. Elle démontre également des compétences en matière de gestion financière et se démarque par son autonomie et sa capacité à travailler avec une petite équipe au quotidien.

PRINCIPAUX DÉFIS

- ◆ **Défendre et promouvoir les intérêts et les droits des cadres** : les changements qui s'opèrent dans le réseau collégial sont nombreux et les défis de gestion y étant liés ont des impacts sur les conditions de travail des membres et sur leur équilibre. L'ACCQ doit assurer une vigie et faire reconnaître, par les différentes instances concernées, les réalités professionnelles des membres.
- ◆ **Favoriser le développement professionnel des cadres et leur bien-être au travail** : l'importante charge de travail des gestionnaires des cégeps est reconnue. La plupart ont d'ailleurs tendance à mettre beaucoup d'efforts pour assurer le bien-être au travail de leurs équipes, mais s'oublie parfois. De concert avec sa mission, l'ACCQ doit s'assurer de jouer un rôle de soutien auprès de ses membres, tant en matière de développement professionnel que de relations du travail.
- ◆ **Maintenir des liens solides avec les sections locales** : les sections locales constituent des canaux de communication essentiels entre les membres de chacun des cégeps et le siège social de l'ACCQ. Le rôle de cette instance représentative doit être consolidé afin de susciter davantage l'implication des membres au sein des exécutifs locaux.
- ◆ **Mobiliser les membres autour d'une vision rassembleuse** : le profil des membres de l'Association est en constante évolution et les attentes envers elle sont variées. Plusieurs nouveaux et nouvelles



ASSOCIATION DES CADRES
DES COLLÈGES DU QUÉBEC

gestionnaires aux parcours professionnels diversifiés joignent actuellement notre réseau. Orienter et piloter les actions en vue de favoriser leur intégration et de renforcer le sentiment d'appartenance des membres de toutes les générations envers leur association professionnelle est une préoccupation de premier ordre.

- ♦ **Valoriser le statut de cadre :** la campagne de valorisation du statut de cadre des collèges est déjà bien entamée. Le déploiement de ce dossier tant pour favoriser l'attraction et la rétention que pour mettre en lumière l'excellent travail des gestionnaires qui œuvrent au quotidien dans le réseau collégial s'avère un dossier à poursuivre et à dynamiser pour les prochaines années.

EXIGENCES

- ♦ Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié (un diplôme de 2^e cycle constitue un atout important);
- ♦ Posséder au moins dix années d'expérience pertinente en gestion;
- ♦ Avoir une très bonne connaissance du domaine des relations du travail, notamment dans le secteur public et parapublic;
- ♦ Avoir une très bonne connaissance du réseau collégial et de ses enjeux;
- ♦ Avoir de l'expérience dans le milieu associatif et en matière de négociation;
- ♦ Posséder des compétences en gestion financière;
- ♦ Démontrer une connaissance fonctionnelle de la langue anglaise;
- ♦ Toute autre combinaison pertinente de scolarité et d'expérience pourra être considérée.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le traitement attribué à ce poste correspond à la classe 14 du [Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges d'enseignement général et professionnel](#). Certaines conditions de travail dont les régimes d'assurance collective et de retraite sont celles qui s'appliquent au personnel d'encadrement du réseau collégial.

LIEU DE TRAVAIL

Le lieu principal de travail est situé à Québec (1170, boulevard Lebourgneuf, bureau 203). Toutefois, la personne retenue aura à se déplacer régulièrement dans les différentes régions du Québec. Une politique de télétravail est aussi en vigueur prévoyant un minimum de 40% de travail régulier en présentiel.

ENTRÉE EN FONCTION

Septembre 2025

MODALITÉ DU CONCOURS

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature par courriel, à l'adresse [**candidature@accq.qc.ca**](mailto:candidature@accq.qc.ca) au plus tard le **14 mai 2025 à 16 h**. Elles doivent joindre à leur message, sous format PDF ou Word, un curriculum vitae et une lettre d'au plus deux (2) pages décrivant leur motivation, leur conception des enjeux du poste et en quoi leur expérience les prépare à l'occuper.

L'ACCQ remercie toutes les personnes qui manifesteront de l'intérêt pour ce poste. Seules les personnes retenues pour les entrevues seront contactées. À noter que les entrevues se tiendront les 28 et 29 mai à Québec.